



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D27 - Transfert de patrimoine du budget principal Ville au budget annexe « Salle de spectacle EDEN »

Date de convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjoint ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Bernard PRABONNAUD, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Patrice BOUCHET, Annabel TARIN, Gaëlle TANGUY, Serge HIREL, Yolande DUCOURNAU, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 6

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Médéric DIRAISON	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU
Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX	donne pouvoir à	Henoch CHAUVREAU

Excusés : 2

Nicole YATTOU
Jacques COCQUEREZ

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D27-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019
Affiché le 30 septembre 2019

N° 27 - Transfert de patrimoine du budget principal VILLE au budget annexe « Salle de spectacles EDEN »**Rapporteur : M. Matthieu GUIHO**

La Ville souhaite valoriser la salle de spectacle EDEN en poursuivant l'aménagement du hangar jouxtant le bâtiment.

La première phase des travaux va consister à réaliser :

- l'étanchéité entre les deux bâtiments,
- la réfection complète de la toiture du hangar,
- la création d'une porte normalisée permettant la jonction entre la salle de spectacle et le hangar afin de faciliter le stockage, à terme, des éléments scéniques et du matériel.

Le hangar a été acquis sur le budget principal Ville en 1997 pour une valeur de 46 751,67 € inscrit à l'actif sous le numéro C133 compte 21318.

Par exception au principe d'unité budgétaire, les services gérés en budget annexe font l'objet d'un budget et d'une comptabilité distincts. C'est le cas du budget annexe « Salle de spectacle EDEN ».

Dans ce cadre, il convient d'affecter le hangar à l'actif de ce budget annexe.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mme la Maire à signer le certificat de transfert d'actif correspondant du budget principal Ville au budget annexe Salle de spectacle EDEN ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (25)**

Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 2

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D27-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019
Affiché le 30 septembre 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.